

# Guide de la prévention

# et du tri



NOUVEAUX EMBALLAGES



Alfortville • Boissy-Saint-Léger • Bonneuil-sur-Marne  
Chennevières-sur-Marne • Créteil • La Queue-en-Brie  
**GRAND PARIS SUD EST Avenir**  
Le Plessis-Thiéville • Limeil-Brévanmes • Mandres-les-Roses  
Marolles-en-Brie • Noissey • Ormesson-sur-Marne  
Périgny-sur-Yerres • Santeny • Suoy-en-Brie • Villecresnes

engagé pour l'économie circulaire



ECO  
EMBALLAGES

# Sommaire

Avant-propos.....	p 3
<b>Quels gestes adopter pour réduire ses déchets et consommer plus responsable ?.....</b>	<b>p 4-7</b>
> En faisant les courses.....	p 5
> Au travail.....	p 5
> À la maison.....	p 6
> Au jardin.....	p 7
<b>Le bac jaune.....</b>	<b>p 8-9</b>
<b>Le bac vert.....</b>	<b>p 10</b>
<b>Le bac grenat.....</b>	<b>p 11</b>
<b>Les déchets végétaux.....</b>	<b>p 12</b>
<b>Les encombrants.....</b>	<b>p 12</b>
<b>Le réemploi.....</b>	<b>p 13</b>
> Nouveau : collecte à la demande.....	p 13
<b>Les déchèteries.....</b>	<b>p 14-15</b>

# AVANT-PROPOS

Chaque année, plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique sont mis sur le marché, dont 250 000 tonnes seulement sont recyclées. Au regard des objectifs nationaux fixés, ce résultat peut encore progresser.

En cause : des filières de recyclage qui n'acceptent pas tous les emballages et des consignes de tri mal observées. De fait, aujourd'hui seulement une bouteille ou un flacon en plastique sur 2 sont recyclés.

Au fil des années ces filières se sont modernisées et permettent aujourd'hui de trier tous les emballages. C'est pourquoi, Grand Paris Sud Est Avenir<sup>(1)</sup> étend les consignes de tri.

En parallèle, le Territoire s'inscrit dans une démarche durable de prévention des déchets dans le cadre des engagements du Grenelle de l'environnement.

Au quotidien, il œuvre afin de réduire la production de déchets et diriger matières et objets vers les filières de recyclage, mais aussi de réemploi.

Cette mesure s'accompagne du lancement d'un dispositif qui permettra d'offrir une seconde vie à nos objets grâce à une collecte spécifique et des zones dédiées.

À la maison, en déchèterie, en apport volontaire dans certains magasins... les lieux de tri et de collecte se multiplient pour faciliter les gestes de tri au quotidien. Ce guide répond aux questions que vous vous posez en matière de prévention et de tri des déchets.

Vous y trouverez de nombreuses solutions pour réduire vos déchets, consommer autrement et trier sans souci...

<sup>(1)</sup> Pour les villes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brevannes.

EN 2015,  
CHAQUE HABITANT  
A PRODUIT,  
EN MOYENNE,  
440 KG DE  
DÉCHETS

# Quels gestes adopter pour réduire ses déchets et consommer plus responsable ?



## > En faisant les courses



- ▶ Je rédige une liste de courses pour éviter les achats superflus.
- ▶ Je privilégie les produits rechargeables ou durables.
- ▶ Je préfère les produits de saison et les produits locaux.
- ▶ Je vérifie les dates de péremption lors de l'achat.
- ▶ J'évite les suremballages. Je privilégie les produits au détail, en vrac, à la coupe, les grands conditionnements pour les denrées non périssables, les éco-recharges et les produits concentrés.
- ▶ J'utilise des produits éco-labellisés plus propres pour l'environnement et les recettes « maison ».
- ▶ Je transporte mes achats à l'aide de sacs réutilisables, paniers, cabas...

## Pour aller plus loin : Je distingue les DLC et DLUO :

> **La Date Limite de Consommation (DLC)**, repérée par la formule « à consommer jusqu'au... », indique que les produits peuvent présenter un danger passé cette date.



> **La Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO)**, repérée par la formule « à consommer de préférence avant... », indique que les produits ne présentent aucun danger dépassé cette date mais peuvent avoir perdu certaines de leurs qualités (arôme, goût, etc.).



## > Au travail



- ▶ Je limite ma consommation de papier. J'imprime plusieurs pages sur une seule face. Je privilégie le recto-verso ou j'utilise le verso de mes papiers comme brouillons.
- ▶ J'utilise une tasse plutôt que des gobelets jetables.
- ▶ Je privilégie les cartouches et les toners rechargeables.
- ▶ Je travaille de préférence avec un imprimeur labellisé Imprim'vert.
- ▶ Je trie et j'assure le recyclage de tous les papiers.

EN LIMITANT MES  
IMPRESSIONS, JE PEUX  
RÉDUIRE MES DÉCHETS  
DE 6 KG PAR AN

## > À la maison

- ▶ Je réduis le gaspillage alimentaire :
  - je cuisine les restes plutôt que de les jeter,
  - j'emballer les aliments cuisinés ouverts, ou coupés avant de les mettre dans le réfrigérateur,
  - je fais un menu pour la semaine afin de rationaliser ma liste de courses (La fabrique à menus : [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)).
- ▶ Je bois l'eau du robinet.
- ▶ J'utilise des produits non dangereux (détergents écologiques, vinaigre blanc, bicarbonate...) et respecte les dosages.
- ▶ J'entretiens et je répare mes équipements pour allonger leur durée de vie.
- ▶ Je fais reprendre le matériel électrique ou électronique par le vendeur lors de l'achat d'un nouvel équipement.
- ▶ J'offre une deuxième vie aux objets et vêtements en les donnant ou en les revendant (recycleries, ressourceries, brocantes, bornes textile...).

- ▶ Je loue les outils ou appareils dont l'utilisation est ponctuelle.
- ▶ J'utilise moins de piles en privilégiant les appareils électriques sur secteur, rechargeables ou à énergie solaire (calculatrice, radio...).
- ▶ Je colle un autocollant « stop pub » sur la boîte aux lettres pour éviter les prospectus.

### Pour aller plus loin :

[www.agglo-plainecentrale94.fr](http://www.agglo-plainecentrale94.fr)  
[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)  
[www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



**20 À 30 KG DE NOURRITURE CONSOMMABLE JETÉE PAR PERSONNE ET PAR AN, dont 7 kg de produits encore emballés**  
**SOIT L'ÉQUIVALENT D'UN REPAS PAR SEMAINE PAR PERSONNE PENDANT UN AN**

## > Au jardin

- ▶ Je composte mes déchets organiques de cuisine et de jardin. Grâce au compost, mon jardin est plus beau et je réduis mes déchets.
- ▶ Je tonds la pelouse en laissant sur place l'herbe tondue qui enrichit le sol.
- ▶ J'utilise les déchets verts en paillage\* pour limiter le dessèchement du sol et les arrosages.
- ▶ Je cultive mes propres légumes.
- ▶ Je choisis des plantes et arbustes à croissance lente et d'essence locale.
- ▶ Je privilégie les produits naturels et je respecte les doses.



### Bon à savoir



Grand Paris Sud Est Avenir distribue des composteurs individuels contre une participation (15 à 19€ selon le modèle).

Lors de leur retrait, une séance de formation sur la pratique du compostage est également proposée.

**INSCRIPTIONS :**  
[www.agglo-plainecentrale94.fr](http://www.agglo-plainecentrale94.fr)

\***Le paillage** : les déchets verts tels que les feuilles mortes, tontes de pelouse ou tailles broyées peuvent être avantageusement utilisés en paillage. Il suffit de les mélanger et de les étendre en couche d'environ 5 cm au pied des plantes, arbustes... C'est tout ! Plus besoin de s'en occuper, la nature fera le reste !

**EN FAISANT DU COMPOST, JE PEUX RÉDUIRE MES DÉCHETS D'AU MOINS 60 KG PAR AN**

# Le bac jaune

est destiné à recueillir les emballages en plastique, métal ou carton ainsi que les papiers, journaux et magazines.

## Nouveau ! tous les emballages se trient



**EMBALLAGES PLASTIQUES**  
bouteilles, flacons, pots de yaourt, barquettes, films...



**MÉTAUX**  
boîtes de conserve, canettes, aérosols, bouteilles alimentaires, petits aluminium



**JETEZ EN VRAC!**



**BRIQUES ALIMENTAIRES**

Un doute ?  
Jetez dans le bac grenat !



**PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES, PROSPECTUS, ANNUAIRES...**



**EMBALLAGES CARTONS**

(en cas de grand format, les plier et les déposer à côté du bac)

### ATTENTION



**EMBALLAGES NON VIDÉS**



**EMBALLAGES IMBRIQUÉS OU DANS UN SAC POUBELLE**

**ILS SONT EN PLASTIQUE MAIS CE NE SONT PAS DES EMBALLAGES**



**ACCESSOIRES**



**USTENSILES**



**JOUETS**



**VAISSELLE JETABLE**

### > Les astuces

- ▶ Les bouchons et couvercles sont acceptés s'ils sont bien vissés.
- ▶ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

# Le bac vert

est destiné à recueillir les emballages en verre.



POTS ET BOCAUX EN VERRE



**JETEZ EN VRAC!**



BOUTEILLES EN VERRE

# Le bac grenat

est destiné à recueillir ce qu'il reste après le tri.



SACS POUBELLES



EMBALLAGES NON VIDÉS



VAISSELLE, MIROIRS, VITRES, POTS DE FLEURS



ARTICLES D'HYGIÈNE : couches, cotons, mouchoirs...

## ATTENTION

Un doute ?  
Jetez dans le bac grenat !



VAISSELLE (ASSIETTES, VERRES...), MIROIRS, VITRES, POTS DE FLEURS, AMPOULES



EMBALLAGES IMBRIQUÉS OU DANS UN SAC POUBELLE



NE JAMAIS JETER LE VERRE DANS LE BAC JAUNE (risques de blessures pour les trieurs)

## > Les astuces 👍

- ▶ Les bouchons et couvercles sont acceptés s'ils sont bien vissés.
- ▶ Inutile de laver les emballages en verre, il suffit de bien les vider.
- ▶ Ne pas utiliser de sac plastique, jeter en vrac.

## ATTENTION



GROS ÉLECTROMÉNAGER, MOBILIER



TÉLÉPHONES, ÉQUIPEMENTS HIGH-TECH, CARTOUCHES D'IMPRIMANTES



TEXTILE, CHAUSSURES, LINGE DE MAISON



AMPOULES, PILES



DÉCHETS DE SOINS MÉDICAUX (seringues, aiguilles, médicaments...)



PRODUITS DANGEREUX (soude, white-spirit, alcool, colle, peinture, engrais...)

# Les déchets végétaux



Les tontes de gazon, les branchages ficelés en fagots, les feuilles, plantes et fleurs fanées sont collectés dans certains quartiers **de la mi-mars à la mi-décembre.**

► Ils doivent être présentés dans les sacs en plastique réutilisables fournis par Grand Paris Sud Est Avenir.

Les déposer en déchèterie en dehors de cette période ou pour des grosses quantités.

Les encombrants ménagers **sont collectés une fois par mois :**

► sommiers, matelas, canapés, pièces métalliques, vélos, grilles, planches, objets en bois...

Vous pouvez également les déposer dans les déchèteries d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brevannes (cf. p 14 -15).



# Le réemploi

Vous pouvez faire enlever vos objets destinés au réemploi pour leur donner une nouvelle vie.

Il suffit de prendre rendez-vous avec nos services par téléphone ou sur Internet.

Vous pouvez également confier vos déchets dangereux.

# Nouveau ! collecte à la demande

À PARTIR DE NOVEMBRE 2016



GROS ÉLECTROMÉNAGER



PRODUITS DANGEREUX (soude, white-spirit, alcool, colle, peinture, engrais...)



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES



MOBILIER



01 70 84 00 00  
monservicedechets.com



Tout dépôt sur la voie publique est strictement interdit et sanctionné d'une amende de 68 à 1 500 €.

# Les déchèteries

**Vous pouvez déposer vos encombrants, déchets végétaux, pneus, batteries, piles, peintures, huiles de vidange et vos déchets ménagers spéciaux et toxiques, dans les trois déchèteries.**

Les déchèteries permettent de se débarrasser des déchets encombrants, végétaux et toxiques.

**Trois déchèteries** sont à disposition des habitants d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes.

## À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE UNIQUEMENT

### LES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX ET TOXIQUES

- ▶ Acides – Antirouilles – Aérosols
- ▶ Bases – Batteries automobiles
- ▶ Produits cosmétiques
- ▶ Décape-four – Détergents
- ▶ Eau de Javel – Engrais pour végétaux
- ▶ Essence de térébenthine
- ▶ Fixateurs et révélateurs photographiques
- ▶ Fongicides – Fréon
- ▶ Huiles
- ▶ Oxydes de métaux
- ▶ Peinture – Plomb – Piles (piles zinc-air – piles zinc-carbone)
- ▶ Radiographies
- ▶ Soude caustique – Solvants

Sur chaque produit nocif ou dangereux vendu dans le commerce, figure un losange d'avertissement :



**Ça tue**  
Lettre inscrite : T  
Produit : Très Toxique



**Ça explose**  
Lettre inscrite : E  
Produit : Explosif



**Ça empoisonne**  
Lettre inscrite : N  
Produit : Nocif



**Ça irrite**  
Lettres inscrites : Xi  
Produit : Irritant



**Ça ronge**  
Lettre inscrite : C  
Produit : Corrosif



**Ça flambe**  
Lettre inscrite : F  
Produit : Inflammable



**Ça fait flamber**  
Lettre inscrite : O  
Produit : Comburant

## Accès aux déchèteries

▶ Accès gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

▶ Se munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule.

▶ Volume des dépôts limité à 1 m<sup>3</sup>, 3 fois par semaine. Hauteur des véhicules limitée à 1,90 m.



**PNEUS, BATTERIES**



**AMPOULES\***



**GRAVATS**



**PILES\***



**DÉCHETS VÉGÉTAUX**



**DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX ET TOXIQUES**



**PEINTURES, HUILES DE VIDANGE**



**SOMMIERS, MATELAS, CANAPÉS**



**ENCOMBRANTS, DEEE\***  
(déchets d'équipements électriques et électroniques)

\* Tous les distributeurs, y compris ceux en ligne, ont l'obligation de reprendre l'appareil usagé lors d'un achat neuf. Le petit électroménager, les piles, les ampoules basse consommation et les néons ainsi que les cartouches d'encre sont repris en grande surface sans obligation d'achat.

### DÉCHÈTERIE D'ALFORTVILLE

➔ 15 digue d'Alfortville  
(ZAC Val-de-Seine)

Lundi	9h-12h30	14h30-18h
Mardi	Fermeture	
Mercredi	9h-12h30	14h30-18h
Jeudi	9h-12h30	14h30-18h
Vendredi	9h-12h30	Fermeture
Samedi	9h-12h30	14h30-18h
Dimanche	Fermeture	14h30-18h

### DÉCHÈTERIE DE CRÉTEIL

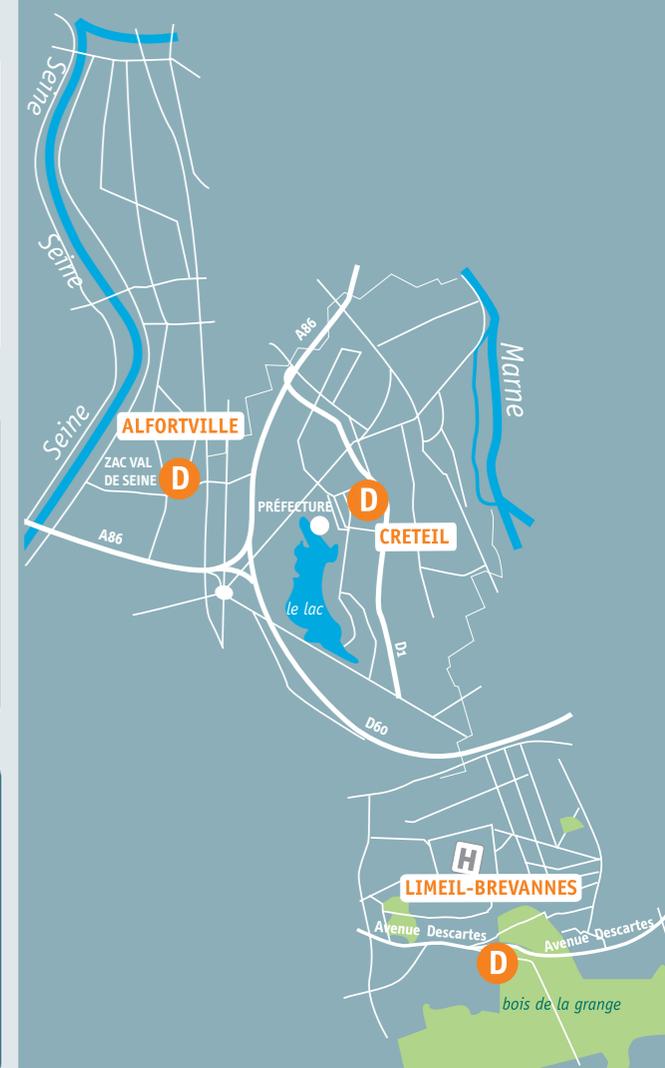
➔ Rue François Mauriac  
(près de la Préfecture)

Lundi	Fermeture	
Mardi	9h-12h30	14h30-18h
Mercredi	9h-12h30	14h30-18h
Jeudi	Fermeture	
Vendredi	9h-12h30	14h30-18h
Samedi	9h-12h30	14h30-18h
Dimanche	9h-12h30	14h30-18h

### DÉCHÈTERIE DE LIMEIL-BRÉVANNES

➔ Avenue Descartes  
(près du stade Didier Pironi)

Lundi	Fermeture	
Mardi	9h-12h30	14h30-18h
Mercredi	9h-12h30	14h30-18h
Jeudi	9h-12h30	14h30-18h
Vendredi	Fermeture	14h30-18h
Samedi	9h-12h30	14h30-18h
Dimanche	9h-12h30	Fermeture



# GRAND PARIS SUD EST AVENIR

14, rue Le Corbusier  
94046 Créteil cedex

 **N° Vert 0 800 138 391**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

[www.agglo-plainecentrale94.fr](http://www.agglo-plainecentrale94.fr)

Alfortville · Boissy-Saint-Léger · Bonneuil-sur-Marne  
Chennevières-sur-Marne · Créteil · La Queue-en-Brie

**GRAND PARIS SUD EST AVENIR**

Le Plessis-Trévise · Limeil-Brévannes · Mandres-les-Roses  
Marolles-en-Brie · Noisieu · Ormesson-sur-Marne  
Périgny-sur-Yerres · Santeny · Sucy-en-Brie · Villecresnes

*engagé pour l'économie circulaire*

